

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Régionale et du Lycée Agricole de Rouffach du 7 septembre 2008

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Régionale et du Lycée Agricole de Rouffach s'est tenue dimanche, le 7 septembre 2008, dans les locaux du Lycée, sous la présidence d'André Laug.

A l'ordre du jour, annoncé par le Président, figuraient les points suivants :

- Ouverture par le Président,
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 septembre 2007,
- Rapport d'activité du Secrétaire,
- Présentation des comptes de l'exercice par le Trésorier,
- Rapport des Commissaires aux Comptes et mise aux voix des comptes de l'exercice écoulé,
- Fixation de la cotisation annuelle,
- Renouvellement des membres sortants du Comité,
- Le mot du Proviseur,
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Ouverture par le Président

Le Président André Laug déclare l'Assemblée Générale ouverte à 10 heures 50, en présence d'une trentaine d'Anciens, dont certains accompagnés de leurs épouses. Il salue tous ceux qui ont fait l'effort d'assister à l'A.G. Il donne connaissance de l'ordre du jour et annonce la venue de la nouvelle Proviseur Adjoint.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 9 septembre 2007

Le Président propose de faire circuler parmi l'assistance un exemplaire du procès-verbal de l'A.G. 2007 et demande aux membres présents de l'adopter sans que lecture en soit faite.

L'Assemblée suit la proposition du Président et le procès-verbal, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité par le Secrétaire

Le Secrétaire Paul Stehlin rend compte de l'activité de l'exercice écoulé, qui s'est essentiellement focalisée sur l'édition du nouvel annuaire. Sa faisabilité, notamment financière, a été débattue à plusieurs reprises par le Comité. Finalement, grâce à l'implication d'un certain nombre d'Anciens, l'éditeur a pu rassembler la publicité nécessaire à la couverture de l'ensemble des frais, y compris l'envoi. Tiré à 3600 exemplaires, l'annuaire a été adressé à tous ceux dont l'adresse était à jour, soit 3487. Après l'envoi, 132 exemplaires ont été retournés par la Poste pour adressage erroné, ce qui représente un faible pourcentage sur le total. Du fait de cette édition, le bulletin annuel ne paraîtra pas cette année, l'annuaire reprenant un certain nombre d'informations habituellement diffusées, notamment celles relative à la présente A.G.

Le Secrétaire insiste sur l'intérêt qu'il y a à consulter le site Internet sur lequel tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Amicale sont disponibles. Il en rappelle les coordonnées : www.alar.fr. François Wagner, qui en assure le suivi, signale à ce propos que plusieurs milliers de consultations ont eu lieu depuis que l'adresse du site a été communiqué aux Anciens.

Au titre des autres activités notables, le Secrétaire rend compte du voyage annuel, qui a conduit 37 participants en Normandie, du 1^{er} au 4 mai 2008.

Pour conclure, le secrétaire rend compte des travaux du Comité réuni à trois reprises : les 31/01/2008, 28/02/2008 et 05/06/2008.

Présentation des comptes de l'exercice

Le Trésorier André Kappler présente ensuite les comptes de l'exercice allant du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Il en ressort :

- Des produits pour 16942,42 €,
- Des charges pour 15368,09 €.

Ces montants englobent, en recettes et dépenses, les frais du voyage annuel.

Il en résulte un excédent de 1574.38 € qui est versé à la réserve.

Rapport des Commissaires aux Comptes

Au nom des Commissaires aux Comptes qui ont procédé à la vérification des écritures passées par le Trésorier, Jean Thalinger certifie l'exactitude des comptes et invite l'A.G. à donner décharge au Trésorier.

Mis aux voix par le Président, les comptes de l'exercice 2007 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

L'Assemblée Générale renouvelle ensuite le mandat du Commissaire aux Comptes sortant, Jean Thalinger, et élit Sophie Schneider aux mêmes fonctions pour une durée d'un an.

Fixation de la cotisation annuelle

Le Président fait part du souhait émis par le Comité de renouveler le montant de la cotisation annuelle, soit 16 € (8 € pour les membres ayant quitté le Lycée depuis moins de cinq ans).

L'Assemblée, par un vote émis à l'unanimité, approuve cette proposition.

Renouvellement partiel des membres du Comité

Sur proposition du Président, personne ne s'étant porté candidat, l'Assemblée renouvelle le mandat des membres sortants :

- Bourgeois Michel,
- Rebert Virginie,
- Schneider Xavier,
- Stehlin Paul,
- Wagner François.

Suite à la démission de Patrick Schneider, l'Assemblée élit André Baur en qualité de membre du Comité.

Questions diverses

Michel Bourgeois remercie le Directeur du Lycée pour le soutien apporté à la Société des Arboriculteurs de Morschwiller le Bas à l'occasion de leur exposition.

Clément Veitl, promo 55-58, dans son rôle d'ambassadeur des Olives de Nyons, offre un ouvrage consacré à cette culture à Madame Prêcheur, Proviseur Adjoint. Il annonce qu'il a également apporté des produits destinés à agrémenter l'apéritif servi au caveau.

Le Secrétaire annonce ensuite les grandes lignes du programme de voyage de quatre jours du 21 au 24 mai 2009, qui conduira les participants dans la région du Vorarlberg. Les détails du programme apparaîtront sur le site Internet de l'Amicale le moment venu , avec les modalités d'inscription.

Le mot du Proviseur

Madame Prêcheur, Proviseur Adjoint depuis la rentrée, présente les excuses de M. Préponiot, Proviseur du Lycée, qu'elle remplace ce jour.

Elle fait le point sur la rentrée scolaire qui a connu un temps fort avec la venue du Ministre de l'Agriculture, Michel Barnier. Elle dessine les perspectives de rapprochement entre les établissements d'enseignement agricole qui lui paraissent inéluctables.

385 élèves son inscrits au Lycée, ce chiffre étant en baisse par rapport aux années antérieures. De gros efforts, appuyés sur une réflexion, sont à faire pour redresser cette situation à l'avenir.

Aimé Lichtenberger rappelle l'initiative prise par l'Amicale, dont il est à l'origine, de contacter les Anciens pour constituer un réseau de maîtres de stage viticoles. Il estime que cette initiative pourrait être étendue à d'autres productions.

Madame Prêcheur trouve cette approche intéressante et annonce qu'elle va étudier de près ce dossier.

Pour donner une suite concrète à cette question, le Président propose que la prochaine réunion du Comité se tienne au Lycée. Madame Prêcheur y sera conviée.

François Wagner sollicite Madame Prêcheur qu'elle lui fasse parvenir le listing des élèves sortis en 2008, pour effectuer la mise à jour du fichier.

Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 12 heures 05, après avoir remercié les participants, en particulier Clément Veitl. Il invite tous les membres au vin d'honneur offert dans le caveau par le Lycée. Il remercie Madame Prêcheur pour cette invitation.

Fait à Rouffach, le 7 septembre 2008

Paul Stehlin, Secrétaire